Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

SESSION AUTOMNE 2004

Expression française et ouverture sur le monde

Ce dossier comporte 11 pages dont 2 annexes.

Les annexes, pages 8 et 9, sont à rendre agrafées avec la copie.

Assurez-vous d'avoir le dossier complet avant de commencer l'épreuve.

Document 1

Images féminines et masculines

Si l'on compare les images féminines de la littérature enfantine contemporaine avec celles des légendes traditionnelles, on s'aperçoit que bien peu de choses ont changé. Les vieilles légendes nous offrent des femmes douces, passives, muettes, seulement préoccupées par leur beauté, vraiment incapables et bonnes à rien. En revanche, les figures masculines sont actives, fortes, courageuses, loyales, intelligentes. Aujourd'hui, on ne raconte presque plus de légendes aux enfants, elles sont remplacées par la télévision et les histoires inventées à leur intention, mais certaines parmi les plus connues ont survécu et sont connues de tout le monde.

Le Petit Chaperon rouge est l'histoire d'une fillette à la limite de la débilité mentale, qui est envoyée par une mère irresponsable à travers des bois profonds infestés de loups, pour apporter à sa grand-mère malade de petits paniers bourrés de galettes. Avec de telles déterminations, sa fin ne surprend guère. Mais tant d'étourderie, qu'on n'aurait jamais pu attribuer à un garçon, repose entièrement sur la certitude qu'il y a toujours à l'endroit et au moment voulus un chasseur courageux et efficace prêt à sauver du loup la grand-mère et la petite fille.

Blanche-Neige est une autre petite oie blanche qui accepte la première pomme venue, alors qu'on l'avait sévèrement mise en garde de ne se fier à personne. Lorsque les sept nains acceptent de lui donner l'hospitalité, les rôles se remettent en place : eux iront travailler et elle tiendra pour eux la maison, reprisera, balaiera, cuisinera en attendant leur retour. Elle aussi vit comme l'autruche, la tête dans le sable, la seule qualité qu'on lui reconnaisse est la beauté, mais puisque ce caractère est un don de la nature, et non un effet de la volonté individuelle, il ne lui fait pas tellement honneur. Elle réussit toujours à se mettre dans des situations impossibles, et pour l'en tirer comme toujours, il faut l'intervention d'un homme, le Prince charmant, qui l'épousera fatalement.

Cendrillon est le prototype des vertus domestiques, de l'humilité, de la patience, de la servilité, du sous-développement de la conscience, elle n'est pas très différente des types féminins décrits dans les livres de lecture aujourd'hui en usage dans les classes primaires et dans la littérature enfantine en général. Elle non plus ne bouge pas le petit doigt pour sortir d'une situation intolérable, elle ravale les humiliations et les vexations, elle est sans dignité ni courage. Elle aussi accepte que ce soit un homme qui la sauve, c'est son unique recours, mais rien ne dit que ce dernier la traitera mieux qu'elle ne l'était jusqu'alors.

Les personnages féminins des légendes appartiennent à deux catégories fondamentales : les bonnes et incapables et les malveillantes. « On a calculé que dans les contes de Grimm 80 % des personnages négatifs sont des femmes ». Pour autant qu'on prenne la peine de le chercher il n'existe pas de personnage féminin intelligent, courageux, actif et loyal. Même les bonnes fées n'ont pas recours à leurs ressources personnelles, mais à un pouvoir magique qui leur a été conféré et qui est positif sans raison logique, de même qu'il est malfaisant chez les sorcières. Un personnage féminin doué de qualités humaines altruistes, qui choisit son comportement courageusement et en toute lucidité, n'existe pas. (...) S'il s'agissait de mythes isolés (...) leur influence serait négligeable, mais la culture est au contraire imprégnée des mêmes valeurs que ces histoires transmettent, même si ces valeurs sont affaiblies et atténuées. »

Elena Gianini Belotti. Du côté des petites filles. Éditions des Femmes, 6e éd. 1994

Document 2



Une publicité pour l'électroménager (1961)

Document 3

NOS ANCÊTRES LES FEMMES

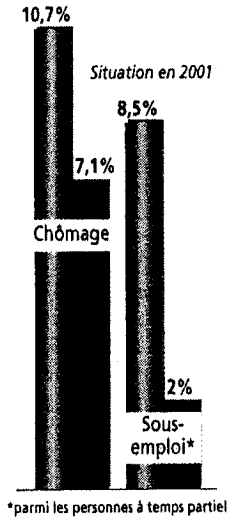
(en ce mois de juin 2044, Sylviane, P.D.G. d'une banque, prend connaissance d'une publication du journal " Le Monde " datant de 1994...)

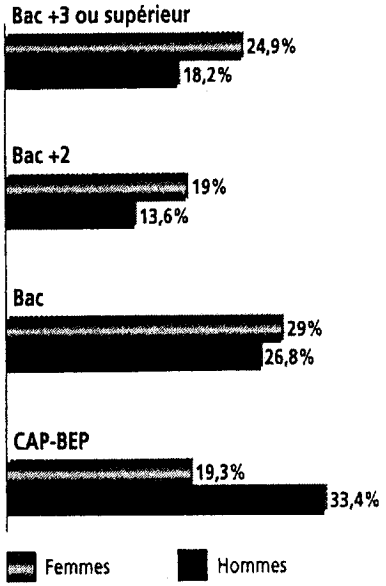
... Il ne faut pas trop leur en vouloir, songe Sylviane. A en croire les articles retraçant cinquante ans de l'histoire des femmes, les hommes avaient dû s'adapter à d'incroyables changements. Maîtres absolus à la maison, au travail et dans la vie publique, ils avaient assisté à l'effondrement progressif de leur empire. Ainsi, après des années de luttes, les femmes avaient enfin obtenu en 1944, près de cent ans après les hommes... le droit de vote ! Et, vingt ans plus tard, en 1965, le législateur avait accepté de voter une loi dégageant celles-ci de l'autorisation préalable de leur mari pour exercer une activité professionnelle.
Le mouvement pour l'émancipation des femmes était dès lors bien amorcé. En 1970, elles purent enfin obtenir, au même titre que les pères, l'autorité parentale, et, en 1985, l'égalité des époux dans la gestion des biens de la famille et des enfants entrait dans les textes. A l'école, le mouvement de mixité avait été amorcé plus tôt. Restait le bastion des grandes écoles, formant l'élite de la nation. Polytechnique fut la première à céder, en 1972.

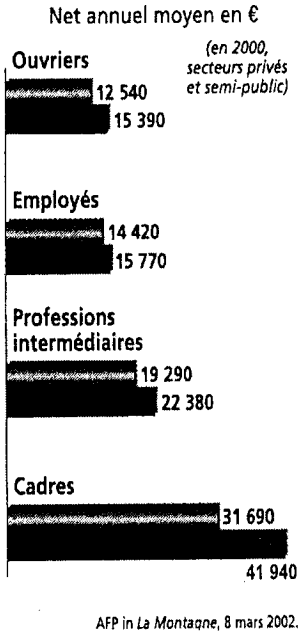
Deux phénomènes... jouèrent en faveur de cette reconnaissance de l'égalité entre les hommes et les femmes : la croissance économique, qui créa une forte demande de main-d'œuvre, dont les femmes profitèrent ; les progrès dans le domaine médical, permettant de dominer la fécondité et donc de mieux gérer sa vie professionnelle et sa vie privée. Ainsi, la France autorisa la contraception en 1967, et en permit le remboursement en 1974.
L'avortement fut rendu possible sous certaines conditions quelque temps après, en 1975, et son remboursement fut décidé en 1982. En arrivant massivement sur le marché du travail et en prouvant qu'elles assumaient fort bien leurs tâches, les femmes arrachèrent, au moins dans les textes, une égalité sur les salaires et dans les fonctions, les postes à responsabilité leur étant toutefois encore distribués au compte-gouttes !
Dans les années 70, les voix du courant " identitaire " au sein du mouvement féministe dominaient les débats.
La femme, semblable à l'homme, devait obtenir les mêmes droits que lui. La fin des années 80 et le début des années 90, marquèrent un retournement de tendance. Des féministes revendiquèrent leur différence pour en faire une force d'exigence.

D'après Christiane CHOMBEAU Le Monde 1944 – 1994

Document 4







AFP in *La Montagne*, 8 mars 2002.



Document 5

LES FEMMES DANS LES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES

(Union européenne, au 29 Février 2000, avant la loi sur la parité)

Pays	Femmes parlementaires (en % du total)
ALLEMAGNE	33.6
AUTRICHE	25.1
BELGIQUE	24,9
DANEMARK	37.4
ESPAGNE	18
FINLANDE	36.5
FRANCE	9.1
GRÈCE	6.3
IRLANDE	13.7
ITALIE	10
LUXEMBOURG	16.7
PAYS-BAS	32.9
PORTUGAL	18.7
ROYAUME-UNI	17.1
SUÈDE	42.7

Source : Rapport du PNUD 2000

Loi sur la parité

Elle consacre le principe d'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux. En France, la loi du 3 Mai 2000, applicable dès les élections municipales de 2001, oblige les partis politiques à inscrire autant de femmes que d'hommes sur les scrutins de listes (municipales, régionales, européennes et sénatoriales)[...]
Source : *Numéro spécial*, Les femmes, 5000 ans pour l'égalité, *juillet-août 2000*

Document 6



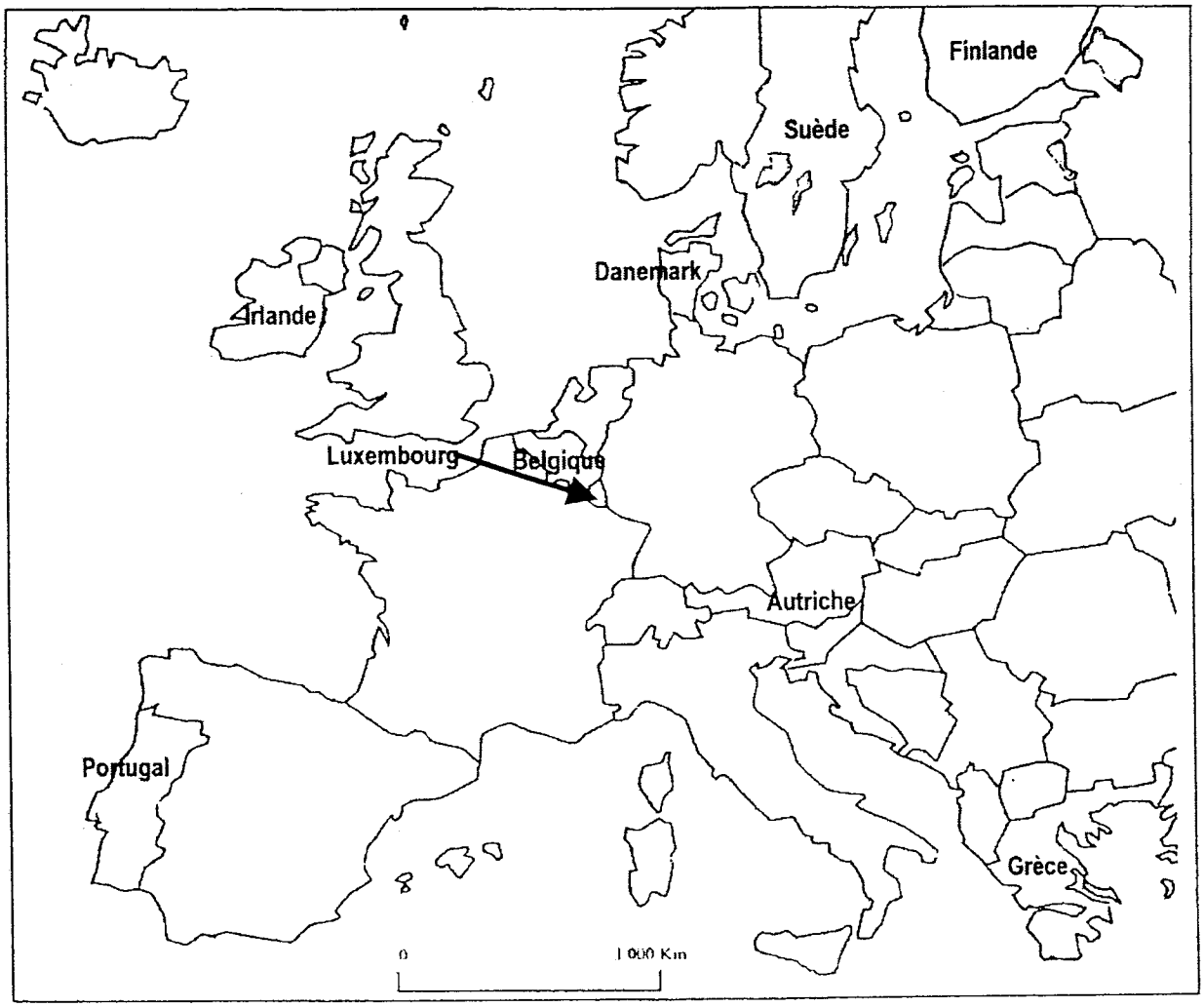
En 1977, la "journée internationale des femmes" a été officialisée par les Nations Unies qui invitent chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes.

Annexe 1
Document à rendre avec la copie

Dates	Vie politique	Vie sociale et professionnelle	Vie privée
1992 *		**Loi sur le harcèlement sexuel au travail**	
2000 *	**Loi sur la parité**		

* Données hors document

Annexe 2
A rendre avec la copie



		< 10 %
10 % ≤		< 20 %
21 % <		< 30 %
31 % <		

QUESTIONS (40 points)

Document 1 : 5 points

1. Quelle est l'image de la femme véhiculée par les légendes ? Justifiez votre réponse. **1 point**
2. Quels sont les points communs aux trois exemples ? **2 points**
3. Quelle est l'image de l'homme ? Justifiez votre réponse. **1 point**
4. Selon l'auteur, ces représentations de l'homme et de la femme ont-elles disparu de notre culture ? Justifiez votre réponse. **1 point**

Document 2 : 5 points

5. Quelle est la nature du document ? De quand date-t-il ? **1 point**
6. Caractérisez l'attitude des deux personnages. **2 points**
7. Quelles informations ce document apporte-t-il sur la répartition des rôles dans la société de l'époque ? **2 points**

Document 3 : 7 points

8. Sur l'annexe 1, page 7, à rendre agrafée à la copie, complétez le tableau en inscrivant chronologiquement les acquis des femmes depuis 1944. **5 points**
9. Citez 4 termes du texte montrant que l'acquisition des droits des femmes a été difficile. **2 points**

Document 4 : 12 points

10. Sur la carte annexe 2, page 8 à rendre agrafée à la copie, situez les pays suivants : France, Italie, Allemagne, Grande Bretagne, Espagne, Pays Bas. **3 points**
11. Complétez la légende et la carte avec les données du tableau **7,5 points**
12. Quelle place occupe la France en matière de représentation féminine parlementaire ? Justifiez votre réponse. **1,5 point**

Document 5 : 8 points

13. Quelle est la situation des femmes dans les domaines :
    - de l'emploi ?
    - des diplômes ?
    - des salaires ?
    - des fonctions d'encadrement ? **4 points**
14. Quel paradoxe ce document met-il en évidence ? **2 points**
15. Donnez un titre à l'ensemble du document. **2 points**

Document 6 : 3 points

16. Quelle est la nature du document ? **1 point**
17. Quel est le point de vue du dessinateur sur la "journée de la femme" ? **2 points**

Compétence d'écriture (20 points)

(le candidat traitera <u>au choix</u> le sujet 1 <u>OU</u> le sujet 2)

Sujet 1 :

Aujourd'hui, de nombreux métiers, autrefois réservés aux hommes, sont accessibles aux femmes.
En vous appuyant sur des exemples précis, vous donnerez votre point de vue sur cette évolution.
Votre texte, d'une trentaine de lignes, devra être argumenté et structuré.

La correction de l'expression sera prise en compte pour 4 points

Sujet 2 :

Vous êtes journaliste dans un magazine et vous devez rédiger un article sur le thème : "portrait et activités de la femme du début du XXI^{ème} siècle".
Votre texte, d'une trentaine de lignes respectera les règles d'écriture de ce type d'écrit et comportera un titre.

La correction de l'expression sera prise en compte pour 4 points

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.